



CMA CGM Agences France | Informations Clients

Direction commerciale – 14 Janvier 2019

Cher Client(e),

Dans notre tarif des charges locales 2019, nous vous avons indiqué que l'annulation de transport terrestre devrait nous être signifiée au plus tard à 17h00, l'avant-veille du positionnement, pour ne pas faire l'objet de frais.

Nous prenons pleinement la mesure des contraintes qui pourraient en résulter pour vos flux et souhaitons vous informer en conséquence de l'adaptation faite à notre tarification comme suit :

IMPORT

Coût de transport en cas d'annulation de transport terrestre			
Mode		Prix :	Annulation faite :
ROUTE	Posit avant 6H00 ou Distance > 500 km	GRATUIT 50% tarif de vente 100% tarif de vente	J-2 avant 17 h 00 J-1 avant 11H00 Au-delà de : J-1 avant 11H00
ROUTE	Posit après 6H00 ou Distance < 500 km	GRATUIT 50% tarif de vente 100% tarif de vente	J-1 avant 11 h 00 J-1 avant 15 h30 Au-delà de : J-1 avant 15H30
MULTIMODAL IMPORT	Départ barge/train	GRATUIT 220 eur	J-1 avant 11h 00 Au-delà de : J-1 avant 11H00
MULTIMODAL EXPORT	Posit	GRATUIT 220 EUR + coût d'un posit local	J-1 avant 11 h 00 Au-delà de : J-1 avant 11H00

Par ailleurs, les flux export n'étant pas assujettis au même niveau de contraintes, nous maintenons le mode d'annulation préalablement communiqué.

EXPORT

Coût de transport en cas d'annulation de transport terrestre				
J - 2		J - 1		POSIT
17: 00		11: 00		
GRATUIT		50% TARIF VENTE	100% TARIF DE VENTE	

*J = Jour du positionnement

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que durant la période de vacances estivales, nous serons vraisemblablement contraints de revoir le principe import sur une base J-2 à 17h00 au vu de la contraction de capacité qui s'amplifie chaque année

Notre équipe commerciale se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Cordialement,



CMA CGM Agences France

Direction commerciale
SIRET 441 213 261 00080 - RCS Marseille
www.cma-cgm.com